



FLASH-HOUTAUD

1/ Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 avril 2009

Tous les conseillers sont présents, sauf Mme D'Houtaud Marie-Line (pouvoir à Mme Rossier Christiane) et Mrs André Pierre (pouvoir à Mme Pontarlier Karine), Guyon Virgile (pouvoir à M. Rognon Gérard) et Dutrulle Patrice, absents excusés.
Secrétaire de séance : M. Colin Jean-Michel

Convention de télétransmission des actes administratifs

Toutes les délibérations du conseil, les DPU, etc... doivent être validés en Sous-Préfecture. Jusqu'à aujourd'hui, ces courriers sur support « papier » faisaient des allers et retours entre la Mairie et la Sous-Préfecture, par l'intermédiaire du Maire ou de ses adjoints, afin de limiter les frais d'envois postaux.

A partir du 1^{er} juin, la Sous-Préfecture met en place un service informatique numérisé par internet. Ces données seront sécurisées en passant par le site d'un prestataire retenu par l'Etat. Le coût de ce service sera d'environ 215 € par an pour la commune.

Le Conseil accepte à l'unanimité ce mode de transmission, qui a notamment l'avantage d'être très rapide pour les dossiers urgents.

Remarque : Les dossiers importants type « marchés publics » se feront toujours sur support « papier ».

Enceinte de l'école : Approbation et demande de subvention

► Approbation de l'opération

Le Conseil accepte la proposition définitive de la commission : une seule entrée côté Est, grillage hauteur 1,20 m, portique 3 m pour véhicule avec portillon intégré, allée périphérique en enrobé sur 1,5 m de largeur, déplacement abri-bus et containers recyclage.

► Demande de subvention

Le Conseil Général subventionne ce type de travaux dans le chapitre « grosses réparations scolaires, sécurité, création de clôtures » à hauteur de 29 % sur le montant HT des travaux engagés pour notre commune.

Afin d'établir un dossier, 3 devis ont été demandés à des entreprises locales

Le coût estimatif, après quelques adaptations des travaux, se situe à 22 500 € TTC, soit 18 800€ HT.

Le coût final à charge de la commune serait, subvention déduite, de 13 300 € HT.

Le Conseil valide à l'unanimité cette demande de subvention.

Plateau multisports, approbation de l'opération et demande de subvention

► Approbation de l'opération

M. Daniel D'Houtaud nous présente les différentes propositions de plates-formes multisports avec structure bois ou métal avec diverses dimensions, établies par 4 fournisseurs.

Après discussion, le Conseil opterait plus vraisemblablement pour une plate-forme de 15,8 m x 33,6 m avec poteau galva peint, remplissage grillage peint de 8 mm d'épaisseur, et avec différents équipements (foot, basket, hand, tennis, volley).

Le sol sera en enrobé, le revêtement synthétique pouvant être réalisé ultérieurement.

Le coût estimatif est d'environ 42 000 € TTC pour l'équipement et de 20 000 € TTC pour la plate-forme enrobée avec bordure périphérique.

M. le Maire rappelle qu'une réunion avec les autres communes de la CCL, désirant réaliser un projet similaire, doit avoir lieu afin de négocier au mieux les tarifs et prestations du fournisseur (sous réserve du même choix en terme d'équipements).

► Demande de subvention

Un dossier de subvention va être déposé :

> au Conseil Général (plafond des dépenses 46 000 € HT avec un taux communal de 29 % soit une subvention de l'ordre de 13 300 €)

> à la CAF (maximum de 4 500 €)

> au Conseil Régional (15 % du montant HT des travaux engagés)

Le Conseil valide ces trois demandes de subventions, qui cumulées représenteraient au mieux près de 50 % du coût final HT.

Acquisition foncière, rue des Moutures

Afin de réaliser l'aire de retournement de la rue des Moutures, la commune doit acquérir le terrain de 2 propriétaires (entre 30 et 50 m² de chaque côté de la route).

L'emplacement a été réservé au PLU.

Le Conseil examine les différentes références de prix qui ont été pratiqués sur les dernières ventes concernant la commune avec des particuliers.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise M. le Maire à négocier cet achat avec les personnes concernées afin d'avancer au plus vite sur ce chantier.

La commune prendra en charge les frais de notaire et de bornage.

Compte rendu de la réunion périscolaire du 16 avril 2009

Mmes Guyon et Lechine de l'ADMR, Mme Laurence Abrami, M. le Maire et ses adjoints étaient présents lors de cette rencontre.

Mme Karine Pontarlier et M. Jean-François Ligier font un compte rendu succinct de la réunion.

> Analyse du questionnaire réalisé en porte à porte auprès des familles.

> Pour être opérationnel rentrée 2009/2010, un dossier doit être déposé au plus tard le 30 juin 2009 auprès des services Jeunesse et Sports et de la PMI.

> Cet accueil périscolaire se ferait dans le bâtiment existant de l'école au rez-de-chaussée.

> Un cahier des charges précis devra être établi comprenant le type de repas (liaison chaude ou froide), les différents créneaux horaires retenus, avant consultation des possibles prestataires de services.

> 3 prestataires seront consultés (ADMR, Familles Rurales et Francas).

> Un équipement minimum sera nécessaire (four, frigo, lave-vaisselle, chaises, tables, etc...).

> Un(e) habitant(e) de la commune possédant un CAP petite enfance et/ou un BAFA pourrait être embauchée par le prestataire qui sera retenu.

> Un bilan prévisionnel sera réalisé en tenant compte des différentes aides (CAF).

> Une réunion d'information avec les parents est fixée le jeudi 7 mai 2009 à 20h30

Questions diverses

► Le Conseil Général a informé M. le Maire par courrier de son intention de différer en 2010 les travaux de réfection de la chaussée route de Doubs pour des raisons budgétaires. Suite à la réunion de chantier sur l'accès du nouveau lotissement, M. le Maire demande au Conseil Général de revenir sur cette décision et de faire ces travaux en 2009 comme prévu

initialement, afin de réaliser les aménagements nécessaires en même temps que le lotisseur, ceci afin de sécuriser au maximum et dans les meilleurs délais l'entrée du village et du lotissement.

► Quelques dates à retenir :

> 28 mai 2009 à 20h Conseil

Communautaire CCL à Houtaud

> 7 juin 2009 : Elections Européennes

> 13 juin 2009 : Repas fête des mères.

► Compte rendu de la réunion sur le rôle «correspondant défense» par Mme Laurence Abrami.

Plusieurs thèmes ont été abordés :

> Mémoire et patrimoine

> Association anciens combattants

> Journée citoyenne

Mme Laurence Abrami se tient à la disposition des jeunes pour information(s) sur la journée citoyenne.

► Compte rendu par Mme Karine Pontarlier de la réunion sur la prévention routière.

En 2008, c'est 450 accidents dont 52 décès dans le Doubs. 40 % de ces accidents sont liés à l'alcool et 20 % à la vitesse.

► Acceptation du devis de l'entreprise Minary pour réfection du chêneau sur le bâtiment communal (occupé par le Comité de Foire) pour un montant de 985,74 € TTC.

2/ Cérémonie du 8 mai

Les cérémonies commémoratives de l'Armistice du 8 mai 1945 se dérouleront selon le programme suivant :

09h30 Messe à l'église St Bénigne

10h45 Dépôt de gerbe au monument aux morts de Houtaud

11h15 Dépôt de gerbe au monument aux morts de Dommartin

11h45 Cérémonie intercommunale au monument aux morts de Chaffois

Les habitants de la commune sont invités à participer à cette commémoration.

3/ Passeport

A partir du 21/04/2009, seules les communes équipées de stations d'enregistrement sont habilitées à recevoir et traiter les demandes de passeport(s). En conséquence, vous devez vous adresser en mairie de Pontarlier (ou de Levier, Mouthe ou Morteau) pour toute demande de passeport.

Les demandes de Cartes Nationales d'Identité s'effectuent toujours en mairie de Houtaud.

4/ CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune s'est réuni pour notamment établir le budget 2009 afin de pouvoir répondre aux situations compliquées.

5/ Rappel : Inscriptions rentrée scolaire 2009/2010

Les parents sont invités à inscrire leurs enfants (sur présentation du carnet de santé et du livret de famille) pour la rentrée 2009/2010 aux dates suivantes :

Jeudi 07 mai 2009 de 16h30 à 18h
Mardi 19 mai 2009 de 16h30 à 18h
Jeudi 04 juin 2009 de 13h30 à 18h

Du fait de la suppression d'une classe, il n'y aura pas d'accueil des enfants de 2 ans cette année.

Ne sont concernés par les inscriptions que les enfants de petite section de maternelle (nés à partir du 01/01/2006) au CM2.

Les parents n'étant pas disponibles aux dates indiquées peuvent contacter l'école au 03.81.39.67.31 pour convenir d'un rendez-vous.

6/ Périscolaire

Une réunion d'information et de concertation sur la prochaine mise en place du périscolaire se tiendra le

Jeudi 7 mai 2009 à 20h30
à la salle des fêtes de Houtaud.

Sont invités à cette réunion tous les parents intéressés par la concrétisation de ce projet. Pour toutes précisions utiles, assistantes maternelles et enseignants sont également conviés à participer à la réflexion de ce projet.

7/ Travaux de bricolage et de jardinage

Le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit.

Il est demandé de respecter votre voisinage, en appliquant les horaires fixés par arrêté préfectoral en matière de bruit et de tonte :

*Jours ouvrables : 8h30 à 12h
et 14h00 à 19h30
Samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h30
Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00*

8/ Horaire d'été de la déchèterie

Depuis le 01 avril et jusqu'au 30 septembre, muni de votre vignette, vous pouvez accéder à la déchèterie :

► *Lundi au vendredi 8h à 12h et 14h à 18h*
► *Dimanche 9h à 12h*

9/ Contremarques cinéma

Entre le 20/04 et le 03/05/2009, à raison d'une contremarque par semaine et par personne, les jeunes de moins de 25 ans (résidant dans les communes de la CCL) bénéficient de 1,50 € de réduction sur présentation de la dite contremarque à faire valoir sur une séance de cinéma.

S'adresser au secrétariat de mairie.

10/ Salle des jeunes (rectificatif)

La salle des jeunes est disponible à la location auprès de Mr Colin Jean-Michel
☎ 03.81.46.82.18.

Il convient de rappeler que la salle des jeunes est mise à disposition gratuitement aux jeunes de la commune sous la responsabilité de leur(s) parent(s). Un chèque de caution (100 €) des parents, habitant la commune de Houtaud, est demandé à la remise des clés.

11/ Banquet des classes (années en 4 et en 9)

Vous pouvez, d'ores et déjà, retenir la date du **Dimanche 18 octobre 2009** dans vos agendas.

12/ Bibliothèque

Venez découvrir nos nouveaux achats de livres qui sont à disposition, contre une cotisation annuelle modique de 5 € pour les adultes, sur les permanences suivantes :

Horaire en période scolaire :

Mardi de 16h30 à 17h30
Samedi de 13h30 à 14h30

Horaire de permanence en période de vacances scolaires (sauf jour férié) :

Samedi de 13h30 à 14h30

Contacts :

Mme D'Houtaud Marie-Line 03.81.39.12.86
Mme Pontarlier Karine 03.81.39.02.70

13/ La parole aux associations

Le Racing Club de l'Arlier : (rappel)

A tous les joueurs, le RCA organise un loto le

Vendredi 24 avril 2009 à 20h30
à la salle des fêtes de Houtaud
(ouverture des portes à 19h)

De nombreux lots seront mis en jeu : jambons, console WII ou X-BOX, électroménager, TV 82 cm, frigo, lave linge, ordinateur portable, bon d'achat de 250 €... etc.

Un buffet et une buvette seront ouverts.

Nous vous attendons nombreux avec vos parents et amis ; n'oublions pas que les bénévoles permettent de faire vivre le club.

Le comité.

Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde :

La collecte des journaux, revues, publicités (*sans plastique*) organisée par **LACIM** aura lieu le

Samedi 02 mai 2009
à partir de 10h

Merci de déposer vos paquets sur le trottoir.

Rappel : Vous pouvez également, à votre convenance, les déposer directement chez M. et Mme Maurice Leclerc 29 grande rue à Houtaud.

Comité de Foire et d'Animation de Houtaud :

Le CFAH organise sa 22^{ème} foire de printemps (fleurs, petits animaux et vide grenier) le :

Dimanche 17 mai 2009
sur le parking de Leclerc
avec buvette et restauration

Ouverture des emplacements dès 6 h
> 5 € l'emplacement de 2 à 8 mètres
> 5 € de caution propre restituée au départ de l'exposant si l'emplacement est propre.

Plus d'info sur http://www.info-brocantes.com/manifestation_11439.html

Club du 3^{ème} âge :

Le Club du 3^{ème} âge organise son *loto* animé par Kiki, le

Samedi 30 Mai 2009
dès 20h30
à la salle des fêtes de Houtaud
(ouverture des portes à 19h30).

Contact : 03.81.39.34.02

Aide à Domicile en Milieu Rural :

L'ADMR de Doubs, intervenant sur le secteur Arçon-Chaffois-Dommartin-Doubs-Houtaud-Maisons du Bois Lièvremont-Vuillecin organise une journée portes-ouvertes le

Judi 04 juin 2009,
à partir de 10h et jusqu'à 17h.

Rendez-vous sous la Mairie de Doubs.
Nous vous présenterons le bouquet de tous nos services.

Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Houtaud :

☺ **Tous les samedis de 10h30 à 11h30** au vieux chalet a lieu notre *permanence* papier (sans film plastique), bouchon plastique, bouchon liège, cartouche d'encre et téléphone portable usagés.

14/ Nouveaux habitants

Bienvenue à

M. et Mme Masson Thierry 2 rue des Aigaces

M et Mme Claudet Jacques 9 rue de l'Illion

Faivre Nadine 8 rue des Primevères

Laine Jean-Philippe et Kerkaert Delphine 5 rue de Traverse.